

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Cérémonie de remise des 32^e Trophées des éco-maires

Mercredi 29 mars 2023 - Hôtel de Lassay

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président des Éco-maires, cher Guy Geoffroy,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames et messieurs les représentants des ONG environnementales,

Mesdames, messieurs,

En ce qui me concerne, c'est la première fois que j'accueille la cérémonie des Trophées des Éco-maires. Mais pour les organisateurs, c'est la 32^e année consécutive qu'elle a lieu et je veux avant tout saluer leur engagement.

Premier réseau français de maires et d'élus locaux, l'association Les Éco-maires a toujours su anticiper les problématiques environnementales. Ses Assises nationales de la biodiversité, dès 2011, ou encore sa formation sur la sobriété énergétique de l'éclairage public montre à quel point vous êtes pionniers. Et votre engagement prend tout son sens dans le contexte actuel de crise énergétique et d'appel à la sobriété énergétique.

Il y a 32 ans, presque un tiers de siècle, il fallait tout de même une certaine vista pour envisager de remettre un trophée éco-actions à des collectivités locales : l'écologie n'était pas encore au centre des enjeux et des décisions politiques, la décentralisation n'avait pas encore eu lieu, et pourtant les maires, déjà, montraient qu'une commune pouvait se transformer en laboratoire du monde moderne et expérimenter des innovations bénéfiques pour tous.

Ce même esprit d'innovation et d'expérimentation a présidé cette année aux délibérations du jury, dont je remercie tous les membres pour le temps et la passion qu'ils ont bien voulu consacrer à l'examen des dossiers, ainsi qu'à la toujours difficile sélection des lauréats.

Parmi ces jurés, je note d'autant plus volontiers la présence de deux parlementaires, que j'ai moi-même eu l'honneur de désigner : Mme Christine Pirès-Beaune et, pour les Outre-mer, M. Nicolas Metzdorf.

Certes, le temps des députés-maires est maintenant révolu, mais nous sommes nombreux, comme moi, à être conseillers municipaux. Et nous tous avons un rôle à jouer pour préserver l'environnement. C'est pourquoi la représentation nationale demeure attentive aux expériences qu'avec leur dynamisme et leur inventivité, les collectivités territoriales mettent en œuvre pour protéger l'environnement et réussir la transition écologique.

L'Assemblée nationale ne demande qu'à s'en inspirer pour transformer notre pays, par la législation comme elle l'a fait en votant la loi du 21 février 2022, dite « loi 3DS », ou en montrant elle-même l'exemple, sur les recommandations de son groupe de travail sur le développement durable, qui vient de me remettre son rapport intermédiaire.

Il montre en particulier que l'Assemblée nationale a pris toute sa part au plan de sobriété hivernal, en réduisant sa consommation d'énergie de 15 % sur les mois d'octobre 2022 à février 2023. Soit une économie, au passage, de 259 000 € sur cette période ! Une fois que les résultats de l'audit énergétique et du bilan carbone de l'Assemblée nationale seront connus, notre groupe de travail continuera de formuler des propositions opérationnelles dans tous les domaines, afin d'inscrire résolument l'institution dans la transition énergétique.

J'observe par ailleurs que cette année, votre palmarès s'enrichit d'un prix Démocratie-Jeunesse, ce qui est une excellente idée : il faut inciter les jeunes à agir pour le développement durable et récompenser les actions exemplaires proposées par des conseils municipaux de jeunes ou par des jeunes engagés au service leur commune.

Je me réjouis donc d'accueillir ici cette remise des Trophées, qui constitue aussi un magnifique moment de rencontre entre les différents acteurs territoriaux.

Conseillers, adjoints, maires, députés : avec nos équipes, nous agissons tous dans un même objectif de protection de la nature. La préservation de l'environnement est la grande cause du millénaire : merci de vous dévouer à elle comme vous le faites !